



Niederanven, le 7 novembre 2024

## AVIS AU PUBLIC

(3/24/0103)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **ORANGE Communications Luxembourg S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation relative à *la modification d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Senningerberg, 90, rue des Romains.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 7 novembre 2024 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Fréd Ternes

le secrétaire,

Bob Scholtes